



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION | REGISTRATION FORM

## PILOTE / DRIVER

## COPILOTE / CODRIVER

## VÉHICULE / CAR

_____	Nom - Prénom / Surname - First name _____	_____	Marque/ Mark _____
_____	Date de naissance / Date of birth _____	_____	Modèle/ Model _____
_____	Adresse / Address _____	_____	Type _____
_____	Code postal - Ville / Zip code - Town _____	_____	Année de fabrication/Year made _____
_____	Pays / Country _____	_____	Immatriculation/ Registration N° _____
_____	N° Permis de conduire / Driving licence N° _____	_____	_____
_____	Tél. / Phone _____	_____	Assurance/ Insurance company _____
_____	E.mail _____	_____	N° de contrat/ Contract N° _____
Personne à prévenir en cas d'accident _____			

## RÉSERVATION / BOOKING

– ÉQUIPAGE 1 ou 2 personnes – à faire vous-mêmes To be done by yourselves

Optionnel Pour ceux qui viennent du Nord :

0/ Hôtel Dios. 3 Avenue de l'Euro. Bruguières.

Début de la TRANSPYRENEENNE KBD :

- 1/ Hôtel les Dômes. 6 Rue du Capcir. Saleilles.
- 2/ Solana del Ter. Ripoll.
- 3/ Hosteria Tolorio + X Tolorio.
- 4/ EPF Pomer. Vielha.
- 5/ Hôtel + Spa Pena Montanesa.
- 6/ Logis Hôtel l'Ayguelade. Bielle.
- 7/ Hôtel Santa Cristina + petit spa. Canfranc
- 8/ Hôtel de l'Ours. Arette
- 9/ Logis Hôtel + X. Ainoha.

J'accepte le règlement et les conditions générales

I accept the rules and general conditions

Fait à / Done

at :

Date :

Signature :

2.

▶ A RETOURNER SIGNÉ PAR MAIL À [KBD2CV@gmail.com](mailto:KBD2CV@gmail.com) | VOUS RECEVREZ UNE CONFIRMATION PAR MAIL VALANT ENGAGEMENT DÉFINITIF et les détails pour effectuer les réservations d'hôtels/ and details for hotels' bookings ◀



# PARTICIPATION REGLEMENT ET CONDITIONS GENERALES

**Le club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD) organise des rencontres de passionnés d'automobile et de découverte. Au cours de cette manifestation, les participants auront à parcourir un certain nombre d'étapes sur routes ouvertes à la circulation. En aucun cas la vitesse n'intervient et aucun classement basé sur elle ou sur une moyenne ou tout autre critère de performance ne sera réalisé.**

## VÉHICULES ADMIS ET ÉQUIPAGES

L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser des voitures qui ne correspondraient pas à l'esprit de cette manifestation.

## Voitures acceptées

Toutes voitures habilitées à rouler sur la route immatriculées en France ou à l'étranger avec carte grise ou équivalent, assurance et répondant au Code de la route, mais exclusivement sous la forme de

Kitcar ou voiture artisanale de type Coupé / Cabriolet / Berline / réalisé impérativement sur une base de Citroën 2CV ou dérivé.

## Équipage

Deux personnes dont l'une au minimum titulaire d'un permis de conduire.

Les véhicules doivent être en tous points conformes au Code de la route.

Les participants doivent veiller au bon état général de leur auto.

Chaque équipage s'engage à faire preuve de bonne humeur et d'entraide vis-à-vis des autres participants.

## PARCOURS ROUTIER

Si le parcours routier est suggéré, en AUCUN CAS il ne sera demandé une vitesse moyenne ou un temps imposé. Les participants sont des automobilistes comme les autres soumis au Code de la route et à ses

obligations. Chaque étape est composée d'un point de départ, d'un point d'arrivée et chaque équipage est libre d'adapter son parcours en fonction de ses centres d'intérêt ou des conditions climatiques par exemple.

## HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement et la restauration sont à la charge des participants. Ils doivent notamment réserver leur hébergement individuellement en précisant leur appartenance au groupe KBD.

## INSCRIPTIONS

À la date de clôture des engagements, une liste d'attente sera ouverte en cas de désistement. À l'inverse, au cas où le nombre d'engagés serait insuffisant, club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD) se réserve le droit d'annuler la manifestation. Dans ce cas, les participants seront prévenus mais ne sauraient être remboursés ou indemnisés de quelque manière que ce soit pour des frais qu'ils auraient engagés.

En cas de changement de date, les inscriptions seront automatiquement reportées sur la nouvelle date.

## ASSURANCE

Le club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD) organise avec la **TRANSPYRÉNÉENNE KBD** une manifestation de loisirs ayant pour but de rassembler des propriétaires de véhicules de collection ou d'exception, en dehors de toute notion de vitesse ou de compétition.

Le club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD) bénéficie d'une couverture RC pour l'organisation de telles manifestations, mais celle-ci ne saurait couvrir la responsabilité des propriétaires vis-à-vis des tiers.

Les propriétaires des véhicules engagés font leur affaire personnelle de l'assurance auto responsabilité civile vis-à-vis des tiers. Les véhicules circulant sur route doivent

être conformes au Code de la route et notamment être munis d'un certificat d'immatriculation, d'un certificat de contrôle technique (si requis) en vigueur et d'un certificat d'assurance valable. Les participants renoncent à engager la responsabilité du club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD) à quelque titre que ce soit. Le contrat conclu entre les participants et l'organisateur est régi par la loi française. Tout litige qu'il pourrait susciter sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de Nice. Le club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD) ne requiert ni licence de pilote, ni homologation sportive du véhicule.

## EXPLOITATION / DROIT À L'IMAGE

En prenant part à la **TRANSPYRÉNÉENNE KBD**, les participants autorisent le club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD) ou tout autre partenaire ou sponsor de l'événement à utiliser, reproduire et diffuser à titre gracieux le nom, la voix et/ou l'image du pilote ou du copilote, ainsi que ses performances, ses résultats et l'image de sa voiture, pour toute action de relations publiques, promotionnelle ou publicitaire. Cette disposition est valable pour le monde entier, sur tous supports, pendant une durée illimitée.

## DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, chaque équipage peut exercer un droit d'accès ou de rectification en écrivant au club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD)

À noter enfin que les coordonnées des participants peuvent faire l'objet d'une transmission aux partenaires officiels de l'événement.

## FORCE MAJEURE

Le club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD) ne sera tenu pour responsable des retards ou empêchements relatifs à l'exécution du présent contrat en cas de survenance de tout événement indépendant de sa volonté qui

empêche ou retarde la réalisation de l'objet du contrat tel que défini par TRANSPYRÉNÉENNE KBD, assimilés contractuellement à la force majeure. Il en sera ainsi des événements suivants et sans que cette liste soit limitative :

- guerre (déclarée ou non déclarée), guerre civile, émeutes ou révolution, actes de piraterie,
- sabotage, réquisition, confiscation, embargo ou expropriation,
- cataclysme naturel tel que violente tempête, cyclone, tremblements de terre, inondation, destruction par la foudre,
- épidémies,
- boycott, grève et lock-out sous quelque forme que ce soit, grève du zèle, occupation de locaux,
- actes de l'autorité, qu'il soit licite ou illicite, arbitraire ou non,
- ou de tout autre événement indépendant de la volonté de club Kitcars Base 2CV et Dérivés (KBD).

## CONTESTATION / LOI APPLICABLE & ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le présent contrat est soumis à la loi française et ce quand bien même la prestation de service serait réalisée pour un participant établi à l'extérieur du territoire français. Pour le cas où un litige relatif au contrat naîtrait entre les parties, compétence expresse est attribuée seul au Tribunal de Nice, nonobstant en cas de pluralité des défendeurs ou appel en garantie. Cette clause d'attribution de compétence s'appliquera même en cas de référé.